

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Bitam: le sous-préfet de Bikondom et sa secrétaire particulière condamnés à 3 ans de prison ferme

E. EBANG-MVE
Oyem/Gabon

C'EST tard vers 19h 35, que le dé-libéré sur l'affaire impliquant le sous-préfet du district de Bikondom, Dagobert Essono-Nguema, a été vidé par le tribunal de première instance d'Oyem, à la faveur d'une audience correctionnelle tenue, le 14 avril 2021.

Le sous-préfet et sa secrétaire particulière, Nina Mengue-Abessolo, ont été reconnus coupables par la présidente et les juges de céans, du délit de " faux et complicité de faux en écriture publique ", en établissant des actes de naissance douteux, à plusieurs compatriotes et ressortissants camerounais, au mépris des dispositions légales. Des délits condamnés par les articles 115 et 116 du Code pénal nouveau. En répression, le tribunal a condamné les deux coaccusés à une peine de trois ans d'emprisonnement ferme et 200 mille francs d'amende chacun.

La mère d'un des enfants ayant un acte de naissance douteux, Pricillia Eyang-Assoumou – entendue en qualité de témoin – a écopé d'un an de prison

ferme et 100 mille francs d'amende, pour délit de " déclaration mensongère " à la barre. La secrétaire cantonale d'Ekoreté, Julie Chantal Abeme-Edzang, a, quant à elle, été relaxée par le tribunal par défaut de preuves suffisantes, dans son implication présumée dans l'établissement des faux actes de naissance.

Un jugement qui n'a guère surpris tous ceux qui, plus de quatre heures d'horloge durant, ont assisté de bout en bout à cette audience. Tant le Ministère public, par la voix du procureur de la République adjoint, Guichard Ndong-Mebale, avait déjà planté le décor, en requérant quatre ans d'emprisonnement ferme et un million de francs d'amende à l'endroit des mis en cause. Dans la mesure où " le sous-préfet a bradé la souveraineté de notre pays, en établissant les faux actes de naissance à un enfant né à Ambam au Cameroun, et déclaré à Bikondom au Gabon, en connaissance de cause ", a déploré le Ministère public. Cette condamnation a été jugée très sévère par les avocats de la défense,

représentés par l'ancien bâtonnier Me David Foumane-Mengue et Me Pierre-Claver Ndong-On-do, qui ont d'ailleurs demandé la relaxe de leur client, Dagobert Essono-Nguema et ses complices.

" Je trouve excessifs trois ans d'emprisonnement ferme, pour quelqu'un qui aurait fait un faux en écriture publique. Je suis avocat depuis une trentaine d'années, c'est la première fois que j'assiste à un tel



Le tribunal de première instance d'Oyem.

jugement ", a regretté Me Foumane-Mengue. Il a

promis de faire appel, dans les dix jours, de cette déci-

sion prise par le tribunal de première instance d'Oyem.

Commercial

- Assister le Responsable du département dans les tâches quotidiennes du fonctionnement de la société
- Assurer la mise à jour quotidienne du parc de véhicules
- Gérer et développer notre portefeuille de clients
- Identifier de nouveaux points de ventes à fort potentiel
- Appliquer la stratégie commerciale de notre entreprise

Le Profil
Formation en école de commerce, expérience minimum de trois (3) ans.
Bonne présentation, bonne aisance à l'oral et bon relationnel, maîtrise des outils bureautiques, permis B.
Dynamique, autonome et passionné(e).
Résident à Port-Gentil

Directeur Financier

- Superviser les flux financiers
- Organiser et coordonner les activités du service administratif et financier
- Analyser la situation financière et l'environnement économique de l'entreprise (bilan, analyse, tableaux de bord, indicateurs d'activités et reportings)
- Conduire les négociations auprès des banques, administrations...
- Gérer et superviser la trésorerie
- Assurer la tenue des objectifs financiers de l'entreprise
- Etablir des prévisions budgétaires

Le Profil
Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion ou Finance (Bac + 5), expérience minimum de cinq (5)ans.
Connaissance et veille réglementaire, analyse financière.
Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels de comptabilité, maîtrise de l'anglais
Esprit d'analyse, rigueur, qualités relationnelles et gestion des équipes.
Résident à Port-Gentil

Comptable

- L'enregistrement quotidien des opérations comptables
- La gestion de la paie des salariés
- La préparation des déclarations fiscales et sociales
- Le traitement des factures (clients ou fournisseurs)
- L'enregistrement des opérations comptables dans les livres comptables
- La préparation de la clôture des comptes annuels

Le Profil
Formation en école de commerce, expérience minimum de trois (3) ans.
Bonne présentation, bonne aisance à l'oral et bon relationnel, maîtrise des outils bureautiques, permis B.
Dynamique, autonome et passionné(e).
Résident à Port-Gentil

Responsable Admin

- Gestion administrative
- Accueil et communication
- Gestion commerciale
- Gestion des contentieux
- Assurer la tenue des objectifs financiers de l'entreprise
- Etablir des prévisions budgétaires

Le Profil
Formation en gestion des entreprises (niveau Bac+ 2), expérience minimum de cinq (5) ans.
Parfaite connaissance des lois juridiques, maîtrise des outils bureautiques.
Discrétion, organisé(e), méthodique, rigoureux(se).
Adaptable et réactif(ve), résistance à la pression.
Résident à Libreville

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV par courriel à l'adresse suivante j.sessac@petrogasworldwide.com